



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ

Un budget fédéral des plus favorables pour les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne

Ottawa, le 23 mars 2017. L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) et ses membres accueillent favorablement le second budget du gouvernement Trudeau, lequel comprend des investissements des plus prometteurs pour l'éducation postsecondaire. Nous saluons le ministre des Finances pour ce budget qui permettra aux établissements postsecondaires de renforcer leur capacité de recherche, d'accroître leurs collaborations avec l'industrie et de favoriser l'accès aux formations qu'ils offrent par divers incitatifs. Ainsi, les jeunes, les adultes, les immigrants et les étudiants internationaux pourront se prévaloir de ces formations reconnues et participer pleinement au développement social et à la croissance économique du Canada.

Comme l'indique Allister Surette, coprésident de l'ACUFC et recteur et vice-chancelier de l'Université Sainte-Anne : « Nos collèges et universités se réjouissent du nouveau *Plan pour l'innovation et les compétences du Canada* annoncé hier. Nos établissements membres sont très satisfaits que le gouvernement fédéral reconnaisse l'importance de la formation axée sur les besoins du marché de l'emploi. L'appui aux programmes coopératifs, à la formation continue et l'apprentissage intégré au travail favorisera les partenariats entre l'industrie et les établissements postsecondaires. Conséquemment, cela aidera nos étudiants à intégrer plus facilement le marché du travail et contribuer au dynamisme et à la croissance de l'économie de nos communautés et du pays ». Les collèges et universités de la francophonie canadienne sont des piliers dans les communautés francophones qu'ils desservent et contribuent à leur développement social, culturel et économique. « Les investissements du gouvernement fédéral annoncés en matière d'innovation et de formation postsecondaire permettront de renforcer le rôle essentiel de nos établissements d'enseignement » poursuit Monsieur Surette. En plus d'investir dans l'innovation et l'éducation postsecondaire, le budget démontre aussi un engagement du gouvernement envers les communautés francophones en situation minoritaire, entre autres, par le soutien alloué à leur infrastructure éducative et en investissant dans l'apprentissage et la garde de jeunes enfants.

Lise Bourgeois, coprésidente de l'ACUFC et présidente de La Cité, ajoute : « Nous sommes heureux de constater que le Budget fédéral 2017 est annonciateur du prochain plan d'action pluriannuel en matière de langues officielles 2018-2023, notamment dans le domaine de la justice. Nous sommes ravis que le gouvernement fédéral réaffirme l'égalité de statut des deux groupes linguistiques du Canada et rappelle que les Canadiens s'attendent à disposer d'un système de justice accessible à tous dans les deux langues officielles ». Mme Bourgeois poursuit : « Plusieurs mesures mentionnées dans le budget bénéficieront directement aux justiciables francophones de nos communautés, telles que l'appui au système de justice familiale. Plusieurs établissements membres de l'ACUFC sont également membres du Réseau national de formation en justice (RNFJ) et sont prêts à collaborer avec le ministère de la Justice du Canada et toutes les autres parties prenantes concernées pour assurer la mise en œuvre de cette mesure. »

Finalement, le budget fédéral confirme l'importance du leadership du gouvernement fédéral dans le domaine de la santé, avec un nouvel accord pluriannuel sur la santé et des investissements immédiats pour appuyer des projets spécifiques à l'échelle du pays, particulièrement en soins à domicile et en santé mentale. L'ACUFC et ses membres espèrent que la formation des professionnels et l'organisation des services pour l'offre active des services de santé dans la langue officielle du bénéficiaire en milieu minoritaire seront considérées dans la mise en œuvre des innovations en santé soutenues par le gouvernement fédéral.

L'ACUFC réitère donc son engagement à appuyer et collaborer avec le gouvernement fédéral à la mise en œuvre de ses engagements budgétaires et à être un interlocuteur de premier ordre pour toutes initiatives liées à un accès accru à une éducation collégiale et universitaire en français de qualité dans l'ensemble du pays.

L'ACUFC regroupe 21 établissements d'enseignement postsecondaire, francophones ou bilingues, situés à l'extérieur du Québec. L'ACUFC vise un accès accru à une éducation postsecondaire en français de qualité dans l'ensemble du pays et contribue ainsi au rayonnement et à la vitalité des communautés francophones et à la francophonie canadienne dans son ensemble. L'ACUFC représente les intérêts communs de ses membres tant au Canada qu'à l'international. Les initiatives de l'ACUFC sont rendues possibles grâce à l'appui financier du gouvernement du Canada. Pour en savoir plus sur l'ACUFC, visitez notre site Web : www.acufc.ca.

-30-

Renseignements :

Caroline Gagnon, directrice des communications, ACUFC
Tél. : 613.244.7837 ou sans frais : 1.866.551.2637 poste 105
Cell. : 613.222.6076
cgagnon@acufc.ca